

Libres penseurs de France

Découvrez nos veilles thématiques

Infolettre bimensuelle du
17 octobre 2024
#37

La volonté trouve, la liberté choisit. Trouver et choisir, c'est penser, Victor Hugo.

L'ADLPP réalise pour les esprits libres, une **revue de presse** sur la laïcité en France et dans le monde, couvrant des domaines tels que la culture, la politique, l'éducation, la société, le féminisme, l'humanisme et la liberté de conscience. Nous ne prétendons pas aborder tous les aspects où la laïcité et la liberté de conscience sont en jeu, mais plutôt offrir un aperçu des informations disponibles.

AVERTISSEMENT

👉 Les articles collectés ne sont pas tous en faveur de la liberté de conscience, car les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs. C'est précisément pour mieux comprendre les menaces qui pèsent sur cette liberté que nous proposons cette veille numérique. 👉

UNE ASSOCIATION NE PEUT ŒUVRER QU'À LA MESURE DU NOMBRE DE SES ADHÉRENTS

REJOIGNEZ L'ADLPP POUR LA RENFORCER DANS SES COMBATS
EN FAVEUR DE LA LIBERTÉ DE CONSCIENCE ET DE LA RAISON

ANTISÉMITISME



Hausse réelle des actes antisémites et fausses accusations : pourquoi cette grande confusion

Depuis le 7 octobre, l'usage de cette accusation, faite à quiconque critique la politique de Benjamin Netanyahu, s'amplifie en France. Une offensive qui, loin de servir la lutte contre la haine des juifs, la vide de sa substance et la transforme en arme rhétorique.

Sommaire

1. Une rhétorique bien installée,
2. « La gauche se laisse piéger si elle croit qu'il suffit de rétorquer « c'est faux » à l'accusation ».

[Lire la suite](#)



ATTEINTE À LA LAÏCITÉ



Une entorse à la laïcité ? L'allumage des bougies de Hanouka à l'Élysée devant le Conseil d'État

Saisi par la LDH notamment, le Conseil d'État s'est penché jeudi sur l'affaire de l'allumage des bougies de Hanouka à l'Élysée, qui avait suscité une vive polémique en décembre dernier sur une possible atteinte à la laïcité. La décision sera rendue ultérieurement.

[Voir la vidéo](#)



Diminution des atteintes à la laïcité à l'école : « Je ne suis pas sûr que la situation soit si idyllique », assure le sénateur Max Brisson

Dans un entretien à La Tribune, la ministre de l'Éducation nationale annonce une très forte diminution des atteintes à la laïcité entre les mois de septembre 2023 et 2024. Au Sénat, ces chiffres sont accueillis avec beaucoup de méfiance.

Sommaire

1. « La laïcité ne se mesure pas, elle s'applique et chaque atteinte est une atteinte de trop »,
2. Une formation à la laïcité « trop éloignée des réalités des établissements scolaires »,
3. « Malheureusement, la culture du "pas de vagues" continue d'innover ».

[Lire la suite](#)



« Les atteintes à la laïcité reculent » (Anne Genetet, ministre de l'Éducation nationale)

ENTRETIEN EXCLUSIF | La nouvelle locataire de la Rue de Grenelle, Anne Genetet, annonce un renforcement de la formation aux valeurs républicaines et répond aux critiques sur la suppression de 4 000 postes d'enseignants dans le budget 2025.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,
La Tribune, le 13 octobre 2024**

Sommaire

1. Vous serez aujourd'hui à Arras pour commémorer l'assassinat de Dominique Bernard. Qu'est ce qui a vraiment changé, un an plus tard ?

2. C'est vraiment lié à la formation, selon vous ?

"La formation permet de transmettre la « pédagogie de la laïcité ». Mais le soutien des politiques aux agents de terrain est aussi fondamental. On l'a vu sur le port de tenues et signes religieux ostensibles, qui a reculé. En septembre 2023, on recensait au total 838 faits d'atteintes à la laïcité dans les écoles, collèges et lycées. En septembre 2024, c'était 110 : la baisse est très nette. C'est notamment le résultat de l'interdiction du port de l'abaya et du qamis décidée par mon prédécesseur Gabriel Attal. Cela m'a d'ailleurs été dit à Tourcoing cette semaine. Des élèves venaient en abaya : cela s'est arrêté net."

3. Vous arrivez dans ce ministère au moment où l'on rend hommage à Dominique Bernard, tué il y a un an, et à Samuel Paty, assassiné il y a quatre ans. Considérez-vous aujourd'hui que les profs sont en danger ?

"Dans la formation initiale des professeurs, je souhaite augmenter le volume d'heures consacrées à la laïcité et aux valeurs de la République [36 heures aujourd'hui]. C'est une demande du terrain. Les professeurs ont aussi besoin de nouveaux outils pédagogiques. Il faut s'assurer que ces formations se poursuivent tout au long de la carrière de l'enseignant pour s'adapter aux nouvelles réalités. Le combat pour la laïcité est un combat qu'il ne faut jamais lâcher."

4. Cette formation s'adresse uniquement aux professeurs ?

"Elle s'adresse aussi à tous le personnel en contact avec les élèves. Après mes échanges avec la communauté éducative à Tourcoing, j'ai demandé que désormais, au moment de la prérentrée, tous les assistants d'éducation et tous les accompagnants d'élèves en situation de handicap bénéficient de cette formation. Et s'ils arrivent en cours d'année, ils seront formés dans le mois qui suit leur recrutement."

5. Vous vous êtes rendue à Tourcoing, où une élève a giflé une enseignante qui lui demandait d'ôter son voile. Quelle est votre appréciation de cette situation précise ?

6. Ne faut-il pas que l'Éducation nationale soutienne davantage les professeurs ?

"Les chefs d'établissement sont invités à accompagner le personnel de leurs établissements pour effectuer le dépôt de plainte. Pour faciliter encore les démarches, je souhaite modifier la loi afin que l'institution Éducation nationale puisse déposer plainte pour son agent, ce qui renforcerait la protection que nous devons à nos professeurs."

7. L'Éducation nationale va perdre 4 000 postes d'enseignants en 2025. Les syndicats sont vent debout. Pourquoi votre ministère paie-t-il le prix fort ?

"Je voudrais redonner un peu de perspective. L'école reste la priorité de ce gouvernement et le premier budget de la nation. Quand je suis arrivée dans ce ministère, j'ai trouvé un budget de 62,1 milliards d'euros, en hausse de 14 milliards depuis 2017. Malgré les contraintes budgétaires, je me suis battue pour augmenter les moyens de l'école. J'ai obtenu un budget à 63 milliards d'euros pour 2025. C'est un gain de 834 millions d'euros pour notre école."

8. Comment expliquer cette réduction d'effectif quand les besoins restent criants ?

"Avec la baisse de la démographie scolaire, il y aura en moyenne 21,4 élèves par classe dans nos écoles publiques à la rentrée 2025 : c'est le nombre d'élèves par classe le plus faible depuis que nous le mesurons. Et le débat parlementaire n'a pas encore commencé, il peut encore y avoir des évolutions !"

9. Les députés de gauche promettent d'effacer cette mesure du projet de loi de finances. Vous les y encouragez ?

10. Que dites-vous aux parents qui voient toujours des absences non remplacées, des places aux concours non pourvues ?

11. Les suppressions de postes vont-elles accélérer les fermetures de classes en milieu rural ?

"Il n'y aura aucune décision brutale. Ma méthode visera toujours à donner de la visibilité aux professeurs, aux parents et aux élus locaux. La carte scolaire ne se décide pas depuis Paris. Elle sera travaillée et décidée au niveau des académies, puis école par école, collège par collège et lycée par lycée, afin que les solutions retenues soient le plus équitables et soient comprises et acceptées."

12. Le « choc des savoirs » de Gabriel Attal, avec les groupes de besoins en maths et français pour les sixièmes et les cinquièmes, est-il voué à être arrêté ?

13. Seuls trois élèves de seconde sur quatre ont effectué le stage obligatoire en entreprise l'an dernier. Faut-il revoir le dispositif ?

[Lire la suite](#)



« Plus de mixité (et) chute incontestable des atteintes à la laïcité »

Quels liens entre Ecole, tenues, laïcité ? Nicolas Cadène est juriste de formation. Il a aussi été rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité entre 2013 et 2021 et est le cofondateur de la Vigie de la laïcité. Il répond à quelques questions du Café pédagogique sur la laïcité et les évolutions de l'arsenal législatif depuis 1905.

Sommaire

1. Sur la question de la laïcité, dans quelle mesure les attaques terroristes ont-elles amené un changement pour et dans l'école ?
2. Le Conseil d'État a rendu son jugement le mois dernier. Il juge conforme à la loi la note de service d'août 2023 qui interdit l'abaya et les qamis. La loi de 1905, après la loi de 2004, devait-elle être précisée ?
3. Évolution de la loi : y a-t-il une évolution du principe de laïcité ?
4. Quels liens y a-t-il entre la laïcité et les tenues vestimentaires ?
5. Et le port d'un uniforme à l'école, une bonne idée ?

[Lire la suite](#)



Fourest en liberté | Laïcité : est-on en train de gagner le combat ? | 24 h Pujadas, l'info en questions | LCI

Fourest en liberté | Laïcité : Est-on en train de gagner le combat ?

[Voir la vidéo](#)



Enseignante agressée à Tourcoing : face aux atteintes à la laïcité, la fermeté de l'éducation nationale

Analyse L'agression, lundi 7 octobre 2024, d'une enseignante par une élève voilée constitue le deuxième incident grave de l'année, après les menaces sur un proviseur parisien. Mais ces faits ne sont pas le symptôme d'une augmentation des conflits sur les tenues prosélytes, selon les chefs d'établissement.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPP :

(...)

" Les dernières statistiques, qui remontent à avril 2024, montrent que les incidents recensés ont baissé de moitié entre le premier et le deuxième trimestre de cette année scolaire. Depuis la dernière rentrée, en l'absence de ministre de plein exercice, aucun bilan de la situation n'a été dressé rue de Grenelle. Le SNPDEN, principal syndicat des chefs d'établissement, qui a créé son propre observatoire de la laïcité, ne constate pas de hausse depuis plusieurs mois. Même constat au Comité national d'action laïque, émanation du syndicat Unsa, très investi sur le terrain de la laïcité.

Le vieux reproche d'une autocensure de l'institution scolaire – le fameux « pas de vagues » – qui édulcorerait un vrai chiffre noir des atteintes à la laïcité ne semble plus d'actualité. « Cela fait vingt et un ans que je suis chef d'établissement, témoigne Didier Georges, référent laïcité au SNPDEN, et croyez-moi, il y a bien un avant et un après-Samuel Paty. » Depuis l'assassinat du professeur d'histoire, le 16 octobre 2020, les enseignants et leurs syndicats sont selon lui extrêmement réactifs à toute menace. Avec les réseaux sociaux et des médias sur le qui-vive, le moindre incident grave trouve un écho considérable.

En juin, le SNPDEN a publié une vaste enquête auprès des chefs d'établissement, révélant que 43 % disent ne pas avoir signalé à leur hiérarchie un problème de tenue vestimentaire. Un déni ? « Dans 90 % des cas, cette omission s'explique par le fait qu'ils ont réglé le problème par un dialogue avec la famille », explique Didier Georges. Les incidents sont donc plus nombreux que ne le disent les statistiques, mais ils trouvent dans la plupart des cas une réponse éducative. À défaut d'un chiffre noir, une zone grise."

[Lire la suite](#)



3

réç

"Dans nos écoles, on ne porte pas de signe religieux ostensible", la ministre de l'Éducation soutient l'enseignante agressée à Tourcoing

Les cours ont repris, jeudi 10 octobre 2024 au lycée Sévigné de Tourcoing (Nord). La ministre de l'Éducation nationale, Anne Genetet, a passé plus d'une heure sur place. Elle a apporté un soutien inconditionnel à l'enseignante giflée par une élève après lui avoir demandé de retirer son voile, lundi 7 octobre 2024.

Sommaire

1. "Agresser un professeur, c'est agresser la République",
2. Audience reportée,
3. Dégradation des conditions de travail.

[Lire la suite](#)





Simon Fieschi, webmaster de Charlie Hebdo et blessé lors de l'attentat de janvier 2015, est mort

L'ancien webmaster de Charlie Hebdo, Simon Fieschi, qui avait été gravement blessé lors de l'attentat contre l'hebdomadaire satirique en janvier 2015, est décédé, ont annoncé samedi le parquet de Paris et son avocate. Selon une source proche du dossier, son corps a été découvert jeudi dans une chambre d'hôtel à Paris. Il avait 40 ans.

[Lire la suite](#)



Mort de Simon Fieschi, nouvelle victime de la tuerie de « Charlie Hebdo »

Grièvement blessé dans l'attentat du 7 janvier 2015, le webmaster du journal satirique est mort jeudi 17 octobre.

[Lire la suite](#)



Charlie Hebdo : décès de l'ancien webmaster Simon Fieschi, victime de l'attentat

DISPARITION | Selon une source proche du dossier, son corps a été retrouvé jeudi dans une chambre d'hôtel à Paris. Les circonstances de sa mort ne sont pour l'instant pas établies.

[Lire la suite](#)



ÉCOLE PRIVÉE



Enseignement privé : près de 18 % des élèves français et une grande diversité d'établissements

De quel type d'écoles parle-t-on lorsque l'on parle d'enseignement privé en France ? Quelles sont les différences entre les écoles privées sous contrat et les écoles hors contrat ? Quelle part des effectifs représentent-elles ? Quelques éclairages alors que les inégalités entre les établissements publics et privés font débat.

Sommaire

1. Des établissements privés sous contrat ou hors contrat,
2. Vous avez dit caractère propre ?
3. Un réseau principal et des réseaux secondaires sous contrat,
4. Le hors contrat et l'enseignement à domicile,
5. Des établissements d'enseignement supérieur en nette croissance.

[Lire la suite](#)



ÉCOLE PUBLIQUE LAÏQUE



Maintenant l'école publique !

Communiqué du collectif pour l'école publique laïque, dont la LDH est signataire.

Depuis un an des enquêtes journalistiques ont illustré la gabegie financière, parfois au-delà des obligations légales, liée au financement public des établissements privés sous contrat. A l'heure des débats budgétaires, alors qu'il est établi que ces établissements participent à la ségrégation sociale et scolaire de la jeunesse, aucun gouvernement ne peut échapper à l'impérieuse nécessité, pour le pays, de réorienter les fonds publics vers l'école publique laïque.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

Signataires : FSU, CGT Educ'action, Sud éducation, UNSA éducation, FCPE, Comité national d'action laïque (CNAL), LDH (Ligue des droits de l'Homme), Ligue de l'enseignement, Convergence nationale services publics, Fédération nationale des DDEN, Fédération nationale de la Libre pensée, Solidarité laïque, Egale (égalité, laïcité, Europe), Comité de réflexion et d'action laïque – CREAL 76, Fédération nationale des Francas, Union des familles laïques, Association des libres penseurs de France ADLPF, EEDF (Éclaireuses Éclaireurs de France), l'Union rationaliste.

[Lire la suite](#)



ÉGLISE CATHOLIQUE



Abus sexuels dans l'Église, place de la femme... Les quatre indignations du pape en Belgique

Le pape François a donné son traditionnel point presse dans l'avion du retour, après un voyage de quatre jours en Belgique et au Luxembourg. Il en a profité pour revenir sur certains dossiers ou polémiques qui ont marqué ce déplacement.

[Lire la suite](#)



Violences sexuelles. L'Église a le machisme en odeur de sainteté

Ces dernières années, les discours religieux catholiques se sont focalisés sur la sexualité, tout en étant incapables de penser les violences sexuelles. Charlie a rencontré Matthieu Poupard, diplômé en philosophie et en théologie, cofondateur du collectif Agir pour notre Église – groupe de fidèles qui lutte contre les violences sexuelles au sein de l'Église – et impliqué dans la Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église (Ciase). Il publie au Seuil « Le Silence de l'agneau ». La morale catholique favorise-t-elle la violence sexuelle ?



ENTRISME ISLAMISTE



« À Tourcoing, les islamistes nous testent avec la complicité de certains élèves, parents et enseignants »

TRIBUNE | Après l'agression d'une enseignante qui avait demandé à une élève de retirer son voile, il faut prendre des mesures fortes pour que la peur change de camp et que l'autorité comme la laïcité soient rétablies dans nos établissements, estime l'essayiste Joachim Le Floch-Imad.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,
Le Figaro, le 9 octobre 2024**

(...)

"Atteinte jusque dans ses moindres parcelles, l'école de la République est devenue le théâtre privilégié des violences, des fractures et du communautarisme de la société. Et les professeurs, dont 100 000 d'entre eux sont chaque année menacés ou agressés, font office de cibles. À quelques jours de l'hommage à Samuel Paty et à Dominique Bernard, les coups assenés par une islamiste en herbe à une enseignante lui enjoignant de retirer son voile au sein de l'enceinte scolaire, conformément à la loi, en apportent une démonstration supplémentaire. Ce drame n'est pas un énième fait divers - la jeune femme n'en était d'ailleurs pas à sa première provocation -, mais la conséquence logique d'un pourrissement venu de loin. Et ce ne sont pas les réactions politiciennes éculées qui y changeront quoi que ce soit. Les professeurs en ont assez que l'on se paie de mots. Ils n'attendent pas de leur ministre qu'elle leur explique que frapper l'un d'entre eux, «c'est frapper la République», mais exigent des mesures fortes pour que la peur change de camp et que l'autorité comme la laïcité soient rétablies dans nos établissements.

C'est bien sur ce dernier principe, consubstantiel à notre modèle, que les islamistes nous testent à Tourcoing, avec la complicité d'élèves, de parents et même de collègues de l'enseignante qui ont pris fait et cause contre elle, suivant un engrenage lugubre qui n'est pas sans rappeler les derniers jours de Samuel Paty. Pour ces prêcheurs de haine, la France n'est pas le pays de l'illustre tradition de l'islamologie mais le terrain par excellence de l'islamophobie. Et l'école constitue une place stratégique à investir pour mettre le feu aux esprits, faire primer le clan sur la citoyenneté et imposer le « voilement » comme code politique et culturel de substitution.

(...)

Au niveau national, c'est une réhabilitation plus générale de l'exigence dans l'étude des disciplines qui doit être entreprise pour faire comprendre le sens de la laïcité à une jeunesse qui s'en détourne. Ce combat passe par la reconstruction d'une formation des professeurs à la hauteur des défis (le plus loin possible des Inspé où sévissent les modes idéologiques de l'université) ; par une vigilance plus grande quant aux biais dans

les manuels et les contenus pédagogiques proposés par l'opérateur Canopé ; par le rétablissement de la capacité d'autosaisine du Conseil des sages de la laïcité ; par la fermeté face aux syndicats qui s'opposent à la loi de 2004 ; et par l'expulsion des associations militantes qui veulent transformer notre école en un reflet à petite échelle de la « société ouverte » (Karl Popper) de demain. La laïcité ne saurait néanmoins suffire à remonter la pente si elle ne va de pair avec une tolérance zéro face aux provocations et aux atteintes à l'autorité. Pour que nos professeurs n'aient plus à plier sous le poids de la peur, il convient de leur garantir l'octroi automatique de la protection fonctionnelle, dès la première alerte.

(...)

Alors que le nombre d'adeptes de la mouvance des Frères musulmans a doublé depuis 2019 et que celui des mineurs mis en cause par les services de sécurité a augmenté de 100 % en trente ans, cette dernière doit prendre ses responsabilités pour mettre hors d'état de nuire ceux qui veulent se soustraire à la loi commune. De la refonte du code de la justice pénale des mineurs à la responsabilisation des parents fautifs, en passant par la réhabilitation des courtes peines, l'ensemble des options sur la table doit être interrogé. Au regard de légèreté de la peine (un an de prison avec sursis) requise par le parquet contre l'agresseur du proviseur du lycée Maurice-Ravel, nous sommes à des années-lumière de cette nécessaire fermeté."

[Lire la suite](#)



FRESQUE SUR LA LAÏCITÉ



"Il n'y a pas une religion qui est meilleure" : une fresque sur la laïcité remporte le Prix Samuel Paty

L'école des Bourguignons à Ezanville dans le Val d'Oise a remporté le Prix Samuel Paty, qui récompense les projets pédagogiques liés aux principes et valeurs démocratiques, en lien avec les programmes d'éducation morale et civique avec une fresque autour de la laïcité.

[Écouter la suite](#)



HOMMAGE



Hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard : la laïcité dans l'école

Un hommage national a été rendu, le 14 octobre 2024, à Samuel Paty et à Dominique Bernard, deux professeurs assassinés lors d'attaques terroristes en 2020 et 2023. Cette commémoration rappelle l'importance des principes de laïcité et de liberté d'expression, ainsi que le rôle central de l'école dans la transmission de ces valeurs.



Les bonnes feuilles du « Cours de monsieur Paty », de Mickaëlle Paty

Quatre ans après l'assassinat de Samuel Paty, sa sœur, Mickaëlle Paty, signe, avec Emilie Frèche, un récit implacable, à paraître le 16 octobre chez Albin Michel. « Le Monde des livres » en publie de larges extraits.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,
Le Monde, le 10 octobre 2024**

(...)

"Ces trois posts sont envoyés par Brahim Chnina à tout son répertoire WhatsApp et relayés par ses « amis » Facebook. Abdelhakim Sefrioui fait partie de ses contacts depuis le mois précédent. C'est de cette façon qu'il prend connaissance des posts et se met immédiatement en relation avec ce parent d'élève. Abdelhakim Sefrioui est un militant islamiste fiché S, bien connu des renseignements pour combattre la laïcité dans les services publics. Son mode opératoire est le suivant : il requalifie les rappels à la loi en discriminations à l'égard des musulmans, ce qui lui permet de mener des actions en justice et de convoquer la presse afin d'imprimer dans la tête du plus grand nombre qu'il existerait en France un racisme d'Etat. Son activisme exercé depuis plus de quarante ans lui vaut d'être déjà, au moment de la cabale contre mon frère, inscrit au fichier FSPRT (fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste), comptant un peu plus de 10 000 personnes radicalisées susceptibles de passer à l'acte.

(...)

Le lundi 12 octobre, alors qu'une deuxième vidéo a été postée durant le week-end par le militant islamiste, ce qui affole évidemment l'ensemble de la communauté enseignante, il n'y a toujours aucune réaction à la hauteur de la menace. La directrice demande simplement au référent laïcité de revenir au collège pour rassurer ses troupes, et une réunion de médiation avec l'équipe pédagogique est organisée à 17 heures... en « salle de détente ».

(...)

Samuel, lui, a été positionné derrière ce référent, autant dire au coin, et à nouveau contraint au silence. Il ne fait plus partie du groupe des professeurs. Il n'a commis aucune faute pourtant, on le lui a bien dit, mais cette mise en scène prouve exactement le contraire. Elle le désigne comme coupable, dans la droite ligne de la case cochée par la principale sur la fiche « Faits Etablissement » : il est l'« auteur des faits », et les élèves sont les « victimes » d'une atteinte à la laïcité. Mon frère est pourtant le seul enseignant à être nommé menacé dans cette vidéo qui se viralise, mais à cette réunion c'est le reste de l'équipe dont on veut prendre soin. (...)

(...)

On ne rédige pas de courrier aux parents et aux élèves, on ne convoque pas Brahim Chnina pour lui faire admettre que sa fille ment ni pour lui signifier que son discours calomnieux ne restera pas sans suite. On fait le pari que, si personne n'en parle plus, les choses finiront bien par se tasser. Le fameux #Pasdevague... Sauf qu'il existe un autre monde, parallèle à celui dans lequel nous vivons, une « contre-société » pour reprendre l'expression d'Emmanuel Macron, dans laquelle les propos du père de Z. et du militant islamiste vont avoir un écho considérable.

(...)

Cette vidéo est postée dès le 9 octobre à 19 heures à plus de 10 000 abonnés. Dans les minutes qui suivent, un internaute répond : « Voilà le lycée. » Il reproduit le nom et l'adresse du collège tels que Chnina les a envoyés à ses boucles WhatsApp. Il donne également le nom de mon frère. Le recteur de cette mosquée et cette radio communautaire portent une lourde responsabilité morale dans la mort de Samuel, car ils ont assuré la diffusion à grande échelle de propos violents qui lui ont mis une cible dans le dos.

(...)

Le péril grave et imminent dans lequel se trouvait mon frère n'a en revanche été pris en compte par personne. (...) Les renseignements étaient également informés des vidéos qu'[Abdelhakim Sefrioui] avait réalisées contre mon frère et postées sur les réseaux sociaux, alors pourquoi n'ont-ils pas effectué de veille Internet ? Ou si veille il y eût, pourquoi n'en ont-ils rien fait ? Personne dans ces services n'a-t-il pris le temps de lire les commentaires sous ces vidéos, unanimes dans leur volonté d'« agir » contre mon frère ? Ses internautes pétris de haine considèrent que seule la charia est légitime. Aussi, quiconque viendrait lui porter atteinte ou ne respecterait pas l'oumma doit être puni afin de venger le prophète – c'est ce qu'on appelle le « djihad de défense ».

Tel est l'appel de Sefrioui contre mon frère. Face caméra, il se fait passer pour un mufti, seul personnage juridique dans l'islam qui soit en mesure d'édicter une fatwa, sentence ayant la particularité d'être énoncée sans que l'exécutant soit connu ou nommé, de sorte qu'elle peut perdurer indéfiniment dans le temps. Ainsi, bien qu'il soit aujourd'hui mis en examen pour « participation à une association de malfaiteurs terroriste » (et toujours présumé innocent), son appel auprès des musulmans à défendre leur religion demeure.

(...)

Pour cette même raison, Chnina et son ex-femme s'évertueront eux aussi, chaque jour, sans relâche, à glaner des témoignages sur le terrain et sur les réseaux sociaux, afin de conforter l'accusation de blasphème et de discrimination portés contre Samuel. Et pour échapper à la justice française, mais aussi à la justice divine qui réprovoie les calomniateurs, ils soutiennent encore aujourd'hui avoir cru le mensonge de leur fille. Dans cette vidéo, qui a circulé à grande échelle sur la toile, le mot « voyou » n'a eu de cesse d'être martelé. Dans l'islam, il n'a pas le même sens qu'en français. Un « voyou », dans l'islam, c'est quelqu'un qui n'a aucun respect. C'est quelqu'un de violent contre qui il faut réagir par la violence. En traitant six fois mon frère de « voyou », Brahim Chnina et Abdelhakim Sefrioui s'adressent spécifiquement aux oreilles musulmanes. Ils exigent la radiation de mon frère auprès des laïcs, mais auprès des religieux ils incitent à venger le Prophète."

[Lire la suite](#)



« Je mesure dans ma chair à quel point la laïcité est un cadre pour bien vivre ensemble » : l'épouse de Dominique Bernard témoigne

ENTRETIEN | Isabelle Bernard ne s'était pas exprimée publiquement depuis l'assassinat de son mari par un terroriste islamiste, le 13 octobre 2023, à Arras. Dans un entretien au « Monde », elle tient à défendre les valeurs d'humanisme et de tolérance qui étaient celles du professeur de lettres pris pour cible par Mohammed Mogouchkov.

Sommaire

1. Comment vous sentez-vous un an après le drame ?

"Mais je ressens aussi cette charge dont je me sens investie, une charge qui n'est pas un fardeau, mais qui vient du fait que Dominique n'est pas mort d'un accident ou d'une maladie, mais d'un attentat terroriste. Il a été assassiné parce qu'il était enseignant et qu'il incarnait la République. Son assassin, Mohammed Mogouchkov, a d'ailleurs dit tout le mal qu'il pensait de la France. J'ai besoin d'être là pour défendre et transmettre les valeurs humanistes de Dominique."

2. Quelles sont ces valeurs ?

"Dominique prônait le respect de l'autre et de l'environnement, mais aussi la liberté de penser, l'esprit critique, la tolérance, le savoir et l'émancipation par la culture. Aujourd'hui, le mot « liberté » a pris pour moi une autre couleur. L'égalité, la fraternité, la laïcité aussi."

3. Dominique Bernard était issu d'une famille d'enseignants. Pourquoi avait-il choisi ce métier ? Que représentait-il pour lui ?

4. Est-ce en hommage à son amour des livres que vous lancez un prix littéraire ?

5. Vous dites que vous avez été très accompagnée par l'éducation nationale après le drame. Pensez-vous que l'institution a suffisamment protégé votre mari ?

"Je ne mettrai pas en cause l'éducation nationale. On ne peut pas leur reprocher quoi que ce soit par rapport à cet acte particulier. Quand Mohammed Mogouchkov était élève au collège, et que Dominique l'avait en classe, l'équipe de direction a tout fait pour signaler le caractère dangereux de ce garçon. Tout le monde le savait. Chacun a fait son travail. La police a interpellé le jeune homme la veille de l'attentat. Les policiers savaient qu'il avait l'intention d'agir mais ne savaient pas quand."

6. Des responsables politiques jugent que les élèves radicalisés doivent être extraits des établissements scolaires. Qu'en pensez-vous ?

7. Votre mari vous avait-il parlé de Mohammed Mogouchkov, à l'époque où il l'avait comme élève ?

"Les professeurs sont devenus une cible du terrorisme islamiste et on ne peut pas mettre un policier derrière chaque professeur. Une fois que Samuel Paty se fait assassiner, ça laisse la porte ouverte à d'autres. Dominique était d'accord avec moi sur ce constat. Quinze jours avant son assassinat, j'avais d'ailleurs dit à une amie qui m'accompagnait pour promener le chien : « L'éducation nationale sous-estime le risque lié au terrorisme, Dominique pourrait très bien se faire tuer. » C'est ce qu'on appelle l'ironie tragique."

8. Vous et votre mari aviez-vous déjà croisé un tel rejet de l'institution ?

9. Est-ce que Dominique Bernard avait vu l'adhésion au principe de laïcité reculer parmi ses élèves ?

"Non, excepté auprès de cette famille si particulière que sont les Mogouchkov. Les parents ont d'ailleurs retiré du collège la sœur de Mohammed Mogouchkov quand elle était en classe de 4e."

L'administration a tout tenté, mais la famille voulait la garder à la maison.

Aujourd'hui, je mesure dans ma chair à quel point la laïcité est un cadre pour bien vivre ensemble. Que des jeunes rejettent ce principe me semble tragique et épouvantable. Qu'a-t-on raté collectivement ? Nous devons mettre en lumière la laïcité comme une valeur positive. Nous avons parfois oublié de le dire aux élèves."

10. Comment s'est passé votre retour au collège devant les élèves ?

[Lire la suite](#)



Assassinat de Samuel Paty et Dominique Bernard : des initiatives afin de ne pas oublier

Ce mois d'octobre marque les commémorations de deux assassinats terroristes ayant visé des professeurs. Une minute de silence sera organisée dans les établissements scolaires, la sœur de Samuel Paty sort un livre et la veuve de Dominique Bernard lance un concours d'écriture.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,
Libération, le 13 octobre 2024**

(...)

"En avril 2022, dix membres de la famille de Samuel Paty avaient porté plainte contre l'administration, à qui ils reprochent de ne pas avoir protégé le professeur. Une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Paris pour non-assistance à personne en péril et non-empêchement de crime. Sa sœur, Mickaëlle Paty , publie, mercredi 16 octobre, le Cours de monsieur Paty, un récit qui revient sur les dix jours séparant le cours donné par son frère sur la liberté d'expression et son assassinat.

(...)

Dans un entretien à la Tribune Dimanche, la ministre Anne Genetet a annoncé une baisse « très nette » des atteintes à la laïcité dans les établissements scolaires à la rentrée 2024, par comparaison avec l'année précédente. En septembre 2023, mois où est entrée en vigueur l'interdiction de l'abaya, « on recensait au total 838 faits d'atteintes à la laïcité dans les écoles, collèges et lycées. En septembre 2024, c'était 110 », détaille la ministre. Qui se félicite de voir « a formation aux enjeux de la laïcité » se déployer : « Sur la seule année scolaire 2023-2024, ce sont 267 000 agents du ministère qui ont été formés. » Anne Genetet souhaite aussi « augmenter le volume d'heures consacrées à la laïcité et aux valeurs de la République [trente-six heures aujourd'hui, ndlr] » dans la formation initiale des professeurs, en assurant qu'il s'agit d' « une demande du terrain ». Selon la ministre, chaque professeur menacé obtient désormais, « dans 100 % des cas », la protection fonctionnelle. L'année dernière, 4 000 agents en ont bénéficié. Anne Genetet souhaite par ailleurs « modifier la loi afin que l'institution Éducation nationale puisse déposer plainte pour son agent », afin de renforcer la protection des professeurs."

[Lire la suite](#)





Édito. Hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard : où en est la laïcité à l'école ?

En hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard, deux professeurs assassinés par des islamistes radicalisés, une minute de silence était demandé lundi dans tous les collèges et lycées de France. Même si le nombre d'atteintes à la laïcité semble en baisse en 2024, la situation reste toujours préoccupante.

[Écouter la suite](#)



ISLAMISME RADICAL



Les islamistes de Muslim Interaktiv « effraient » l'Allemagne

À Hambourg, le groupe salafiste Muslim Interaktiv se mobilise contre le « génocide » à Gaza et demande le retour du « califat ». Une spécialiste allemande de l'islamisme décrit ce mouvement surveillé de près par les autorités.

[Lire la suite](#)



ISLAMOPHOBIE



« Delafosse dévoilé », « maire sioniste », « islamophobe » : à Montpellier, Michaël Delafosse poursuivi par le communautarisme pro-LFI

Les faits | Inflexible sur le respect de la laïcité, le maire PS de Montpellier fait depuis plusieurs mois l'objet d'une campagne diffamatoire alimentée par des militants proches de LFI l'accusant de stigmatiser ses administrés de confession musulmane. Depuis son élection en 2020, le combat contre le séparatisme de Michaël Delafosse lui vaut d'être assimilé aux idées du Printemps républicain, devenu, à gauche, une sorte d'épouvantail idéologique.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,
L'Opinion, le 2 octobre 2024**

(...)

"Pourquoi tant de haine ? Dès sa campagne municipale, en 2020, Michaël Delafosse s'est affirmé en représentant d'une gauche profondément laïque, hostile à toute forme de clientélisme. Pour ce professeur d'histoire passé par la Seine-Saint-Denis, « la gauche a été trop faible, trop louvoyante, sur l'affirmation des valeurs de la République face aux pressions religieuses ».

(...)

Lui, maire de Montpellier, il n'y aura pas de burkini dans les piscines municipales. Pas d'abaya non plus à l'entrée des écoles. Lui, maire de Montpellier, il y aura une offre de soutien scolaire « public, laïc et gratuit » pour que les enfants ne soient surtout pas

abandonnés aux milieux confessionnels. La communauté musulmane en prend rapidement ombrage.

(...)

Ce que le socialiste récuse formellement : en tant que conseiller municipal à l'urbanisme sous Hélène Mandroux (2004-2014), il a donné son feu vert pour la construction de plusieurs mosquées. En revanche, ce défenseur d'un « Islam de France » entend faire place nette par rapport aux complaisances passées. « Entrisme islamiste ». Dans les mois qui ont suivi son installation à l'Hôtel de ville, des vestiaires sportifs convertis en salles de prière coraniques sont tombés sous le coup d'arrêtés municipaux. De même, la mosquée Averroès que le royaume du Maroc tentait de racheter pour un euro symbolique n'a jamais ouvert ses portes. Une affaire d'ingérence. « Delafosse, c'est un républicain de combat, intraitable sur l'entrisme islamiste », salue l'actuel préfet des Alpes-Maritimes, Hugues Moutouh, en poste de 2021 à 2023 dans l'Hérault. Ses engagements passent l'universalisme du maître d'école. En 1994, Michaël Delafosse militait contre la révision de la loi Falloux sur le financement de l'enseignement privé. En 2004, il était dans le camp de ceux qui voulaient bannir le voile de l'école. Le cursus honorum du laïcard modèle pour les lecteurs de Voltaire, le musée des horreurs du Printemps républicain pour ceux d'Aurélien Bellanger.

(...)

Sur la laïcité comme sur d'autres sujets, je préfère perdre une élection que mes valeurs », jure Michaël Delafosse. Près de lui, il conserve un manuel de 2015 signé Charb au titre évocateur : « Lettre aux escrocs de l'islamophobie qui font le jeu des racistes »."

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ À L'ÉCOLE



"Je n'ai pas peur" : le cri du cœur de la proviseure Mahi Traoré après l'agression d'une enseignante à Tourcoing –

Éducation | Dans son livre "Moi, proviseure...", cette cheffe d'établissement à la tête d'un lycée polyvalent parisien évoque l'importance de défendre le respect de la laïcité à l'école.

On ne peut pas laisser s'installer des îlots et laisser chacun dans son couloir au sein de l'école de la République. De la même façon, il ne peut y avoir des ghettos de pauvres et des ghettos de riches. Je suis convaincue que la mixité scolaire est la seule façon d'abattre les cloisons et de favoriser le vivre-ensemble.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu de l'hebdomadaire,
L'Express, le 10 octobre 2024**

Sommaire

1. Comment réagissez-vous à cette affaire mettant en cause, à Tourcoing, une élève qui aurait giflé une enseignante car cette dernière lui avait demandé de retirer son voile ?

"Ce qu'il s'est passé est insupportable. Cette enseignante a été violente dans son intégrité au sein même de l'établissement

dans lequel elle exerce. Une fois de plus, c'est l'école de la République qui est touchée en plein coeur. Mais, en tant que proviseure, j'affirme haut et fort que je n'ai pas peur. Je me dois de protéger et de garantir la sécurité à la fois de mes professeurs et de mes élèves, et je suis loin d'être la seule à rester arc-boutée sur ces valeurs. Même si cette institution compte beaucoup de gens discrets et silencieux sur cette question-là, nous sommes une majorité à travailler avec acharnement pour défendre le principe de laïcité qui garantit nos libertés et le principe du vivre-ensemble."

2. Dans votre livre, vous racontez les heures qui ont suivi l'annonce de l'assassinat de Dominique Bernard, le 13 octobre dernier, et le soutien de vos élèves. Un vrai réconfort pour vous ?

"Juste après l'attentat, j'ai décidé de réunir tout le monde dans la cour de mon lycée - surveillants, personnels d'entretien et de cantine, infirmiers, assistants sociaux, professeurs et élèves - pour procéder à une minute de silence. Ma voix tremblait au moment de dire quelques mots. A la fin, plusieurs élèves sont venus spontanément m'entourer et me dire : "Madame, rassurez-vous, nous vous protégerons." Les rôles s'inversaient."

3. De quelle façon abordez-vous la question de la laïcité dans votre établissement ?

"Chaque année, nous faisons bien sûr un focus sur loi du 9 décembre 1905, qui acte le principe de séparation des Eglises et de l'Etat. Mais, dans mon établissement, tous les prétextes sont bons pour aborder le sujet de la laïcité tout au long de l'année. J'estime également que nous ne pouvons pas laisser ce sujet aux seuls professeurs d'histoire et d'enseignement moral et civique. Tout le monde doit être impliqué, que ce soient les professeurs de mathématiques, d'anglais, de français mais aussi ceux qui sont chargés des matières professionnelles et technologiques."

4. Vous expliquez qu'il est également très important de faire vivre le débat et de libérer la parole. C'est ce que vous avez fait au moment de l'interdiction du port de l'abaya, l'année dernière...

"À la rentrée 2023, le ministre de l'Éducation nationale d'alors, Gabriel Attal, a œuvré pour l'instauration d'une circulaire interdisant le port de l'abaya dans les établissements scolaires. Une mesure salubre qui a permis de clarifier la situation et de ne plus laisser les principaux et les proviseurs seuls face à ce phénomène. Mais il nous a fallu expliquer les raisons de cette interdiction à nos élèves. C'est ce qu'a fait l'équipe "valeurs de la République" de l'académie de Paris - à laquelle j'appartiens moi-même - lorsqu'elle est intervenue dans mon établissement. Les élèves ont pu poser des questions, émettre des doutes éventuels, voire des désaccords. Mais ces échanges nous ont permis d'y répondre et d'argumenter cette décision. On a trop longtemps cru que la loi faisait foi, qu'il suffisait d'énoncer les principes de la législation de mars 2004, relative à l'interdiction du port ostensible des signes religieux, pour qu'elle soit appliquée sur-le-champ. Ce n'est bien sûr pas suffisant. La démarche pédagogique, qui vise à accompagner l'élève dans sa réflexion et sa compréhension, est essentielle."

5. Les entraves à la laïcité ont longtemps été un sujet tabou à l'école. La situation est-elle en train d'évoluer ?

"Je pense que la culture du "pas de vagues" recule progressivement. Les personnels de direction hésitent moins à signaler les atteintes à la laïcité, tout comme les cas de violence et de harcèlement. Ils ont moins peur de passer pour quelqu'un d'incompétent ou de fragile qui n'arrive pas à diriger son

établissement et craint pour sa réputation. Même si, bien sûr, des progrès restent à faire. En tout cas, en ce qui nous concerne, nous restons en vigilance constante, aussi bien mes équipes que mes élèves."

6. Dans votre livre, vous racontez qu'un incident a touché votre établissement en 2017, soit bien avant l'affaire Samuel Paty. Que s'est-il passé ?

"En juin 2017, mon lycée qui faisait office de centre d'examens, a accueilli des candidats aux épreuves anticipées du bac. Parmi eux, plusieurs jeunes filles se sont présentées voilées, parfois intégralement, et portant des gants. Je précise que la loi de 2004, qui interdit les signes religieux ostensibles, ne s'appliquait pas à ces élèves. Ces dernières, inscrites dans un établissement confessionnel hors contrat, n'étaient pas soumises à une obligation de discrétion. Mais, pour garantir l'équité de traitement entre les candidats, nous étions tenus de vérifier qu'elles ne dissimulaient pas d'antisèches, voire d'oreillettes, sous leurs voiles. Tout cela s'est fait dans une salle à l'abri des regards et de manière très courtoise. Pourtant, peu de temps après, l'une des candidates a affirmé sur Twitter avoir subi une fouille corporelle abusive, ce qui l'aurait déstabilisée avant l'examen. Cette fausse affirmation ne visait qu'à faire le buzz sur les réseaux sociaux."

7. Vous insistez également beaucoup sur l'importance de veiller à favoriser une certaine mixité sociale dans les classes...

"Dans un précédent livre, j'ai évoqué le cas de certains élèves tentés par le repli communautaire et qui avaient tendance à se regrouper entre eux à la cantine ou dans la cour. Ce qui peut être rassurant pour eux dans un premier temps. Mais, si ce phénomène perdure, il est important d'essayer d'y mettre un terme en facilitant le brassage, en organisant des journées d'intégration ou des temps d'échanges. Dans le lycée polyvalent où j'exerce et où cohabitent différentes filières et des populations très diverses, l'enjeu est d'importance.

(...)

On ne peut pas laisser s'installer des îlots et laisser chacun dans son couloir au sein de l'école de la République. De la même façon, il ne peut y avoir des ghettos de pauvres et des ghettos de riches. Je suis convaincue que la mixité scolaire est la seule façon d'abattre les cloisons et de favoriser le vivre-ensemble."

[Lire la suite](#)



L'INFO BONUS : qu'est-ce que la laïcité, en milieu scolaire ?

Après l'altercation survenue lundi 7 octobre autour de la question du port du voile, entre une élève de 18 ans du lycée Sévigné à Tourcoing (Nord) et une enseignante, on fait le point sur ce qu'est la laïcité à l'école, et sur les règles en vigueur.

Sommaire

1. Qu'est-ce que la laïcité ?
2. Est-ce qu'une élève peut porter le voile religieux au sein de son collège ou de son lycée ?
3. Est-ce qu'un enseignant est en droit de demander à un élève d'enlever un signe religieux ?

[Lire la suite](#)



Comment enseigner encore la laïcité ?

Nos invités et débatteurs sont Iannis Roder, professeur d'histoire-géographie, directeur de l'Observatoire de l'éducation de la Fondation Jean Jaurès et Nicolas Cadène, ancien rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, cofondateur de la Vigie de la laïcité.

Avec :

- Iannis Roder, enseignant,
- Nicolas Cadène, juriste, rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité.

[Voir la vidéo](#)



Laïcité à l'école : Anne Genetet sort les rames lors de sa première interview

La nouvelle ministre de l'Éducation, interrogée sur le nombre d'actes ne respectant pas la laïcité, n'a pas souhaité communiquer de chiffres. Avant d'évoquer par erreur un hommage au 7 Octobre.

Sommaire

1. Des élèves « ambassadeurs » pour lutter contre les atteintes à la laïcité,
2. Un hommage pour le 7 Octobre ? Oui, mais non...

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ AU SÉNÉGAL



Au Sénégal, le gouvernement revient sur l'interdiction des signes religieux dans les écoles

Le ministère de l'éducation a publié mardi 8 octobre un arrêté fixant les nouvelles directives pour les établissements scolaires au lendemain de la rentrée scolaire.

[Lire la suite](#)



LAÏCITÉ EN FRANCE



x.com

Un ministère de la Laïcité ? "C'est une provocation à l'égard de la gauche (...), ça va devenir un ministère de l'islamophobie"

[Voir la vidéo](#)



« Grotesque », « islamophobe » : la gauche se déchaîne contre l'idée d'un ministère de la Laïcité

La possible création d'un ministère de la laïcité dans le gouvernement Barnier suscite l'ire de plusieurs figures de gauche qui dénoncent, pêle-mêle, un projet « dangereux », « grotesque » et « islamophobe ».

[Lire la suite](#)



La laïcité, c'est quoi exactement ?

Régulièrement, à l'école, à l'hôpital, des atteintes sont portées à la laïcité. Critiquée, mal comprise, mal interprétée... Cette notion est parfois utilisée à tort et à travers et peut être la source de bien des malentendus. Pour s'y retrouver, on fait le point.

Sommaire

1. Laïcité : qu'est-ce que c'est exactement ?
2. Une idée et trois principes,
3. Comment s'applique-t-elle concrètement ?
4. Au travail, à l'école : comment ça se passe ?
5. Et du côté des cantines ?
6. Entrave à la liberté ou garantie ?
7. Une exception française.

[Lire la suite](#)



"La France, par son système politique et sa laïcité, est une cible" (Dominique Reynié)

Aujourd'hui dans "Punchline", Laurence Ferrari et ses invités débattent de cette information terrifiante, qui indique que la France est le pays d'Europe le plus touché par des attentats terroristes islamistes.

[Voir la vidéo](#)





Exposition Charb à Chevigny-Saint-Sauveur : "il y a un problème de peur et de lâcheté"

Presque 10 ans après l'attentat islamiste contre Charlie Hebdo, la ville de Chevigny-Saint-Sauveur accueille une exposition inédite : 50 œuvres signées Stéphane Charbonnier, alias Charb. Entretien avec Marika Bret, l'ancienne compagne du journaliste assassiné, à l'origine de l'événement.

[Lire la suite](#)



LIBERTÉ DE CRÉATION



"Des menaces ténébreuses": l'archevêque de Toulouse s'inquiète de la venue d'un spectacle et veut organiser une messe pour "protéger la ville"

Monseigneur Guy de Kerimel, archevêque de Toulouse, a annoncé vouloir tenir une messe le 16 octobre pour "protéger la ville". En cause, la venue du spectacle "Le gardien du temple - La porte des ténèbres" à la fin du mois.

[Lire la suite](#)



Possibilité pour le clergé de refuser certaines programmations dans une église

Question de M. Hervé Maurey (Eure - UC) publiée le 10/10/2024
M. Hervé Maurey attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le pouvoir des prêtres de refuser certaines manifestations ou programmations dans une église.

[Lire la suite](#)



LIBERTÉ RELIGIEUSE



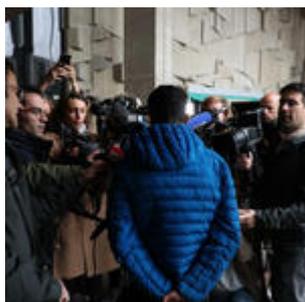
« J'ai perdu un emploi à cause de ma religion » : en Inde, des musulmans licenciés de restaurants après la mise en place d'une loi

Dans l'Uttar Pradesh, les chefs d'établissement doivent désormais dévoiler le nom de tous leurs employés. Une politique jugée discriminatoire pour les musulmans d'Inde et qui a provoqué des licenciements.

[Lire la suite](#)



LOI du 15 MARS 2004



Filles voilées dans les lycées : des accommodements avec la loi de 2004 devenus assez communs

Comme à Tourcoing, des élèves mettent parfois leur voile islamique dans l'enceinte de leur établissement scolaire, juste avant de sortir. Et l'enlèvent après être entrées, même si ce n'est pas conforme à la loi de 2004 sur les signes religieux à l'école. Un jeu du « chat et de la souris » tel que décrit par les professionnels de l'enseignement, devenu assez fréquent. Avec ou sans provocation.

Sommaire

1. Le jeu du chat et de la souris,
2. La loi et rien que la loi.

[Lire la suite](#)



Laïcité : dialogue et fermeté, l'école doit marcher sur ses deux jambes

LA CHRONIQUE DE FATIHA AGAG-BOUDJHLAT | L'enseignante agressée à Tourcoing aurait dû appliquer le protocole prévu en cas d'entorse à la loi sur la laïcité.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu de l'hebdomadaire,
Le Point, le 10 octobre 2024**

(...)

"Le soutien apporté à l'enseignante n'est pourtant pas unanime. Étonnamment, et c'est de nature à nous inciter à la prudence, des collègues de l'enseignante agressée se sont désolidarisés et ont préféré soutenir la jeune femme mise en cause au nom de la « lutte contre les discriminations ». De deux choses l'une. Ces enseignants sont encartés à SUD et agissent en conformité avec l'idéologie islamogauchiste forcenée de leur syndicat, qui avait aussi refusé de s'associer aux manifestations ayant suivi le meurtre de Samuel Paty. L'autre hypothèse serait que l'enseignante giflée avait un passif connu de ses collègues.

(...)

L'enseignante giflée aurait sans doute dû signaler l'incident plutôt que de suivre l'élève pour l'obliger à retirer son voile. Nous ne faisons précisément pas la police du vêtement. Les protocoles sont connus et mis en place : si un élève se présente avec un signe religieux proscrié, il n'est pas autorisé à se rendre en cours, il est immédiatement reçu par la direction de l'établissement, ses parents sont convoqués et un dialogue commence.

L'élève est interrogé sur le sens de ses actes, provocation, fanfaronnade, prosélytisme... Et un rappel à la loi de l'établissement et à celles de la République est formalisé. Les équipes Valeurs de la République ou mobiles de sécurité peuvent être requises rapidement sur place. Un « fait établissement », registre numérique des faits graves portés à l'attention des services académiques, est renseigné et, en cas de récurrence, un conseil de discipline peut et doit être convoqué.

(...)

Deux occasions de rappeler aux enseignants, aux élèves et aux parents que faire respecter la loi de 2004 n'est pas

discriminatoire. Et que si cette loi touche plus les filles et les femmes scolarisées, c'est parce que l'islam est une religion hypergenrée qui accable les filles et les femmes d'obligations."

[Lire la suite](#)



NEUTRALITÉ DE L'ÉTAT



L'école est confrontée aux menaces identitaires, communautaristes et religieuses. Que le monde politique agisse !

BELGIQUE | Quelle école voulons-nous pour quelle société ? Comment outiller nos enfants pour qu'ils deviennent des citoyens éclairés, dans un monde de plus en plus fracturé par des identités trop souvent meurtrières pour reprendre le titre du magistral essai éponyme d'Amin Maalouf ? Il est urgent que le monde politique s'empare de ces questions fondamentales.

Sommaire

1. Réaffirmer la neutralité de l'État,
2. Agir en faveur d'un climat scolaire sécure, apaisé : un enjeu politique majeur,
3. Avec le soutien de.

[Lire la suite](#)



PÉDAGOGIE & LAÏCITÉ



"Pour défendre le pacte républicain, il faut plus que des stages à la laïcité"

Alors que la France commémore dans ses établissements scolaires l'assassinat de deux enseignants par des terroristes islamistes, la laïcité apparaît plus que jamais menacée. Et pour la défendre, les débats théoriques ne suffisent pas, argumentent Jérémy Collado consultant en communication, et Dominique Rat-Lavielle, professeur agrégé de français et formateur.

[Lire la suite](#)





Assassinat de Dominique Bernard : « Le traumatisme lié à l'assassinat de Samuel Paty a été renouvelé par ce drame »

ENTRETIEN | Un an après l'attentat terroriste ayant visé l'enseignant, l'ancien inspecteur de l'Éducation nationale Jean-Pierre Obin dresse, pour « Le Point », un bilan de l'état de l'école.

[Lire la suite](#)



Attentat contre Samuel Paty : « La comptabilité des contestations de la minute de silence masque la réponse pédagogique des enseignants »

Les chercheurs Ismaïl Ferhat et Sébastien Ledoux ont étudié la façon dont les professeurs se sont mobilisés après l'assassinat de l'enseignant, en 2020. Ils évoquent des réactions variées, mais des doutes partagés sur l'efficacité de leur action auprès des élèves, dans un contexte de répétition des attentats.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,
Le Monde, le 14 octobre 2024**

Sommaire

1. À travers vos deux enquêtes, vous montrez que le monde enseignant s'est fortement mobilisé pour prendre en charge au sein des classes l'attentat contre Samuel Paty et l'expliquer aux élèves, tout en encaissant lui-même ce choc...

2. Vous parlez d'une « pédagogisation » de l'attentat. Qu'est-ce que cela signifie ?

"Sébastien Ledoux : Les enseignants sont soumis, depuis 2015 et l'attentat contre Charlie Hebdo, à l'injonction d'intégrer la prise en charge de l'attentat à l'espace scolaire, en organisant une minute de silence, notamment. Le ministère de l'éducation demande aux enseignants de faire cohésion pour faire nation et répondre à l'attaque, quitte à tout uniformiser. Mais chaque enseignant va choisir de travailler ou non sur l'événement en classe, d'en faire un acte pédagogique. La comptabilité des atteintes à la laïcité ou des contestations de la minute de silence masque la réponse pédagogique des enseignants.

Ismaïl Ferhat : Depuis les années 1980, il y a un phénomène de transfert à l'école des questions sociales, en France comme dans tous les pays occidentaux. L'école doit apporter des solutions. Il faut éduquer à la défense, à la sécurité routière, à la sexualité, à l'égalité filles-garçons, aux valeurs républicaines... Dans le code de l'éducation, on est passé en vingt ans de sept à dix-sept objectifs assignés au système éducatif. Les réponses pédagogiques apportées après l'assassinat de Samuel Paty participent de ce phénomène."

3. Ces réponses sont très variées, selon les témoignages que vous avez recueillis...

4. Peu de ces séances concernent la laïcité, selon votre enquête...

"I. F. : La mobilisation des enseignants ne se fait pas forcément par rapport à des injonctions nationales, mais au cas par cas, selon les classes et les élèves. Il y a une forme d'évolution divergente entre un discours politique où la laïcité est de plus en plus fréquemment convoquée par les ministres successifs depuis

trente ans et les pratiques pédagogiques routinières où la notion est intégrée mais ne répond pas forcément à tous les questionnements, notamment sur les caricatures. Certains enseignants préfèrent parler de liberté d'expression, de liberté de la presse, de fausses informations..."

5. Si les enseignants se sont mobilisés, ils doutent de l'efficacité de leur action. Pourquoi ?

"S. L. : Ce questionnement autour de l'efficacité de ces actions pédagogiques est aussi accentué par la répétition des attentats. Les enseignants ont déjà eu à évoquer les caricatures au moment des attentats de 2015, avec parfois des difficultés. Les enseignants se retrouvent une nouvelle fois avec la question du statut scolaire de ces caricatures. Qu'est-ce qu'on en fait ? Qu'a-t-on le droit de dire ou pas ? Si un plan de formation a été mis en place autour de la laïcité, rien d'ampleur n'a été fait sur le sujet des caricatures."

6. L'enseignant d'histoire-géographie a-t-il une place particulière dans ce cadre ?

7. Il existe, dites-vous, une mise à l'épreuve de la relation entre l'enseignant et l'élève après cet attentat. Pourquoi ?

"S. L. et I. F. : Il a été beaucoup question de l'autocensure des enseignants, mais il y a aussi l'autocensure des élèves, qui ont bien compris qu'il fallait faire attention à leur prise de parole. Un professeur nous a raconté avoir vécu une minute de silence sans incident, puis un déluge de paroles contre la diffusion des caricatures, une fois de retour en classe. Par le débat, cet enseignant a pu reprendre les choses avec ses élèves. Les professeurs se posent dorénavant la question : est-ce qu'on peut encore débattre avec les élèves de ces questions-là ? Est-ce que l'institution le permet ? Et, au contraire, quel incident doit-on signaler ? Ces interrogations n'avaient probablement pas cours avec une telle intensité avant l'attentat contre Samuel Paty."

[Lire la suite](#)



PORT DE L'ABAYA ET DU QAMI



Ah... bah y'a toujours pas [suite et fin]

Sans surprise, le Conseil d'État a rejeté au fond... après l'avoir fait en référé à deux reprises, des recours contre la note/circulaire du Ministère de l'éducation nationale, de la fin de l'été 2023, relatif à l'abaya et au qamis.

[Lire la suite](#)





Conseil d'État : l'abaya définitivement hors la loi de l'école

Confirmant l'interdiction du port de ce vêtement religieux, les sages ont écarté l'argument fondé sur le droit au respect de la vie privée. Gravés dans la jurisprudence du Conseil d'État, l'abaya et le qamis sont désormais hors la loi scolaire. Un an après la décision de Gabriel Attal - alors ministre de l'Éducation nationale - d'interdire ces deux tenues au nom de la laïcité, voilà le débat juridique définitivement soldé. Il confirme la précédente décision de référé. Le recours avait été formé par les syndicats La Voix lycéenne et SUD-éducation et les associations Le poing levé et Action droits des musulmans.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,
Le Figaro, le 27 septembre 2024**

(...)

"Dans sa décision au fond du vendredi 27 septembre, Le Conseil d'État va plus loin. Pour débouter les requérants, il rappelle que sont « interdits, d'une part, les signes ou tenues, tels notamment un voile ou un foulard islamique, une kippa ou une grande croix, dont le port, par lui-même, manifeste ostensiblement une appartenance religieuse, d'autre part, ceux dont le port ne manifeste ostensiblement une appartenance religieuse qu'en raison du comportement de l'élève ». Il s'agit « de protéger l'élève de tout comportement prosélyte ». C'est là « un principe cardinal, protecteur de la liberté de conscience ».

Or les juges administratifs notent une très forte augmentation « des signalements au cours de l'année scolaire 2022-2023, 4710 (signalements, NDLR) ayant été recensés, contre respectivement 2167 et 2226 les deux années scolaires précédentes » et que « la majorité de ces signalements, (...) concernait le port de tenues de type abaya ». Et d'insister sur le fait qu' « au cours du dialogue engagé avec les élèves faisant le choix de les porter, les discours étaient en grande partie stéréotypés, inspirés d'argumentaires diffusés sur des réseaux sociaux et élaborés pour contourner l'interdiction énoncée par ces dispositions ». De quoi prouver pour le Conseil d'État, l'aspect ostentatoire et prosélyte de ces vêtements.

(...)

Transcrit en droit de l'école, ce principe n'est rien d'autre que « la garantie pour les élèves de bénéficier d'un enseignement public exempt de toute forme d'exclusion et de pression, dans le respect du pluralisme et de la liberté d'autrui ». Or le caractère ostensible de ces vêtements, l'échec du dialogue avec les élèves concernés comme l'existence d' « autres modalités d'accès à l'instruction obligatoire prévues », ne rendent pas l'interdiction de l'éducation nationale disproportionnée par rapport au principe fondamental défendu par cet article 8. De quoi donc écarter ce dernier."

[Lire la suite](#)



Le Conseil d'État valide une nouvelle fois l'interdiction du port de l'abaya et du qamis à l'école

Le Conseil d'État juge que le ministère de l'Éducation nationale a pu légalement interdire le port de ces tenues, « considéré comme une manifestation ostensible d'une appartenance religieuse ». C'est la troisième décision rendue en ce sens.

[Lire la suite](#)



Laïcité : le Conseil d'État valide l'interdiction de l'abaya dans les écoles publiques

Le Conseil d'État estime, dans une décision rendue fin septembre, que l'interdiction du port de tenues de type abaya par les élèves est conforme à la loi.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu de l'hebdomadaire,
La Gazette des communes, le 3 octobre 2024**

(...)

"Pour eux, il résulte de cet article que, si les élèves des écoles, collèges et lycées publics peuvent porter des signes religieux discrets, sont en revanche interdits "les signes ou tenues, tels notamment un voile ou un foulard islamique, une kippa ou une grande croix, dont le port, par lui-même, manifeste ostensiblement une appartenance religieuse", mais aussi ceux "dont le port ne manifeste ostensiblement une appartenance religieuse qu'en raison du comportement de l'élève."

Sommaire

1. Des signalements d'atteintes à la laïcité en hausse,

"Or, ils constatent dans leur décision que les signalements d'atteintes à la laïcité à l'école ont sensiblement augmenté : 4 710 signalements ont été effectués à ce titre au cours de l'année scolaire 2022-2023 (2 167 et 2 226 les deux années précédentes), notent-ils. Ils observent aussi que 1 984 de ces signalements concernaient le port de signes ou de tenues susceptibles d'être interdits par la loi du 15 mars 2004 et majoritairement le port de tenues de type abaya. Le Conseil d'Etat souscrit donc à l'interprétation du ministre alors chargé de l'éducation nationale, qui expliquait que "le port de ces tenues par des élèves dans les établissements d'enseignement publics s'inscrit dans une logique d'affirmation religieuse."

2. Pas d'interdiction de port de tout signe religieux.

"Les juges ajoutent que l'interdiction de l'abaya dans les établissements d'enseignement publics "n'est pas constitutive d'une restriction suffisamment significative de la liberté des élèves de choisir les vêtements qu'ils entendent porter en milieu scolaire pour être regardée comme une ingérence dans l'exercice du droit de ces élèves au respect de leur vie privée". Surtout, insistent-ils, que la note en question n'interdit pas le port de tout signe religieux par les élèves, "mais seulement celui de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse."

[Lire la suite](#)





« Encore une prof agressée » : l'habitude précède l'abandon

Une professeure a été agressée lundi au lycée Sévigné de Tourcoing, dans le Nord, après avoir demandé à une élève de retirer le voile qu'elle avait mis avant de quitter l'établissement.

[Écouter la suite](#)



Ce que l'on sait de l'agression d'une enseignante à Tourcoing par une élève de 18 ans

Les faits se sont déroulés lundi au lycée Sévigné. Après sa garde à vue, l'adolescente, inconnue de la police et de la justice, devait être jugée en comparution immédiate mercredi après-midi. Son procès a été renvoyé au 11 décembre.

Sommaire

1. Une altercation dans l'enceinte de l'établissement,
2. Le procès de l'élève, qui se dit "désolée", reporté à mi-décembre,
3. Les cours suspendus jusqu'à jeudi et une cellule de crise ouverte,
4. La classe politique s'est aussitôt emparée de l'affaire.

[Lire la suite](#)



Tourcoing : le SNES-FSU dénonce des "instrumentalisations" après l'agression au lycée Sévigné

Jean-François Caremel, secrétaire académique du SNES-FSU, répond aux questions de France Bleu Nord après l'agression en début de semaine d'une enseignante du lycée Sévigné de Tourcoing.

[Lire la suite](#)



Education : Jérôme Guedj plaide pour la réhabilitation des « atteintes pénales à la laïcité »

« Porter le voile à l'école devrait être une atteinte pénale à la laïcité », a estimé le porte-parole et secrétaire national à la laïcité au PS, Jérôme Guedj, dans La Grande Interview de CNEWS, ce jeudi, réagissant à l'affaire de l'enseignante giflée par une élève voilée.

[Voir la vidéo](#)



PRINCIPE DE NEUTRALITÉ



Principe de neutralité religieuse et élus locaux

Le tribunal annule des dispositions d'un règlement intérieur d'un conseil municipal qui interdisent, de manière générale, aux élus locaux de porter une tenue vestimentaire manifestant leur appartenance religieuse lorsqu'ils siègent en séance.

[Lire la suite](#)



La mairie de Perpignan s'est-elle associée à une association soupçonnée de dérives sectaires organisant une manifestation religieuse au palais des congrès ?

Le jeudi 10 octobre, le palais des congrès de Perpignan accueillera une manifestation religieuse organisée par une association pointée du doigt par la Mission interministérielle de vigilance de lutte contre les dérives sectaires (Miviludes). André Bonet, l'adjoint au maire en charge de la culture, est annoncé comme l'un des participants à l'évènement...

Avis de Libres penseurs de France, ADLPP :

**Articlé issu du quotidien,
L'Indépendant, le 2 octobre 2024**

(...)

"L'association a été alertée par plusieurs établissements scolaires de Perpignan. Ils s'émeuvent de la réception d'un document portant logo de la mairie les invitant à une soirée 'en l'honneur de Marie' dont les références vont bien au-delà des religions, mais touchent plutôt à des mouvements sectaires. L'organisation ne fait mystère ni de la présence ostensible de l'adjoint au maire en charge la culture, ni de celle de personnalités dont les dérives sectaires sont pointées par la Miviludes pour dérives sectaires, fait valoir l'ex-élu. Une nouvelle fois, des représentants de la mairie participeront aux côtés de personnalités curieuses et exotiques, adoratrices du culte reptilien et de conceptions de médecine ésotérique alternatives. Un évènement auquel il ne faut surtout pas chercher à impliquer le corps enseignant et les enfants qu'on leur confie. Et puis, même sans parler de dérives sectaires, est-ce normal que la mairie soit associée à une manifestation religieuse du genre dans un pays laïque comme la France ? Si demain, il y avait la même chose avec des musulmans, ça serait les premiers à monter au créneau."

(...)

Pourtant, du côté de l'association organisatrice de l'évènement (Femmes internationales murs brisés, ndlr), le son de cloche n'est pas le même... En attestent les déclarations d'Isabelle Torrente, la chargée de communication de la structure : "Si le logo figure sur l'affiche, c'est qu'on a l'accord de la mairie. Dans le cas contraire, on ne se serait pas permis. Il y a bien un partenariat qui a été établi avec la Ville de Perpignan en ce qui concerne l'organisation de l'évènement et le cocktail de fin de soirée. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien si l'affiche circule sur les panneaux publicitaires du centre-ville". Et de poursuivre en se défendant de n'avoir aucunement fait la promotion de l'évènement auprès d'établissements scolaires : "On commence à en avoir assez de ces histoires de dérives sectaires. Il faut arrêter le délire. Et nous n'avons jamais diffusé l'affiche auprès des établissements scolaires !"

[Lire la suite](#)



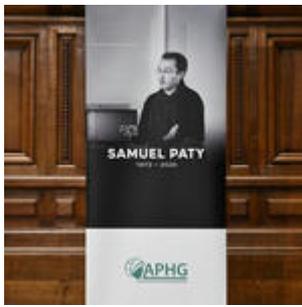
Avant le 7 octobre, la mise en garde de Patrick Hetzel sur les mobilisations dans les universités crise

Le ministre de l'Enseignement supérieur a mis en garde face à d'éventuelles mobilisations en lien avec l'attaque du Hamas, qui iraient « à l'encontre des principes de neutralité et de laïcité » des universités.

[Lire la suite](#)



PRIX SAMUEL PATY



Le prix Samuel Paty sur la laïcité permet de "montrer qu'on n'est pas dans le renoncement", explique l'association des professeurs d'histoire-géographie

Depuis l'assassinat de Samuel Paty, un prix a été créé en son nom pour récompenser les projets pédagogiques liés aux principes et valeurs démocratiques.

[Lire la suite](#)



« Je ne connaissais pas la laïcité » : arrivés depuis peu en France, ces ados récompensés par le prix Samuel Paty

Tout un symbole ; dans la catégorie collèges, une classe d'élèves dont la langue maternelle n'est pas le français a reçu le prix créé en l'hommage du professeur assassiné. Nous les avons suivis sous les ors de la République.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,
Le Parisien, le 19 octobre 2024**

(...)

"Dans la catégorie collèges, l'établissement Paul-Dangla d'Agen (Lot-et-Garonne) a remporté le premier prix. Sa classe lauréate a la particularité d'accueillir des élèves allophones (dont la langue maternelle n'est pas le français)aux parcours difficiles. Originaires de Mauritanie, d'Ukraine, de Syrie, d'Algérie, de Géorgie ou encore du Mali, ils apprennent la langue de Molière en même temps que l'histoire tricolore. La plupart sont arrivés dans le pays avec des membres de leur famille. Certains, comme Kabiné, sont venus seuls et résident en foyer.

(...)

Leur travail a commencé juste après l'assassinat de Samuel Paty. « Nous avons dû expliquer le concept de laïcité, mais on a voulu leur apprendre à notre manière : positive, par le jeu et par la diversité des cultures », raconte l'enseignante d'histoire-géographie. Le projet a évolué année après année pour aboutir à la réalisation d'un jeu de société. Le but : faire correspondre le

bon article de la charte de la laïcité à un pictogramme. Chaque article a été traduit dans plusieurs langues, dont celles des élèves allophones (l'arabe, l'espagnol, l'italien, l'ukrainien et le russe). « Ce n'était pas simple, le mot laïcité n'existe pas dans toutes les langues ! » fait remarquer sa collègue, Béatrice Fara.

Firdaous, 15 ans, Espagnole d'origine marocaine, était présente dès le début. Désormais lycéenne, elle est venue chercher sa récompense. « Ce prix, c'est un aboutissement », sourit la grande brune, longs cheveux noirs noués sur le côté. Sa copine Dalal, 14 ans, regard doux et aujourd'hui en seconde, abonde : « C'était bien de faire ce projet. Je ne comprenais pas que ce qu'il s'était passé avec Samuel Paty, maintenant j'ai compris. Je ne connaissais pas la laïcité, j'ai appris. On en a beaucoup parlé avec ma famille (originaire du Maroc), c'était intéressant. »

(...)

À peine entrés dans le mausolée situé au centre de la montagne Sainte-Genève, les élèves dégainent les smartphones. « C'est pour ma mère », glisse Anastasia, grande Ukrainienne de 13 ans, qui filme chaque recoin du Panthéon. Fadah, Espagnole d'origine marocaine et algérienne, fait une pause sur une marche, prospectus en éventail. « J'aime trop, ça m'impressionne. C'est l'histoire de la France quand même », souffle l'élève de 14 ans, aux longs cils recouverts de mascara.

Les filles cherchent Simone Veil, qu'elles trouveront dans la crypte. Omar, arrivé de Syrie avec toute sa famille il y a deux ans est, lui, en quête de Marianne. « Ça les a marqués en classe, cette représentation de la liberté », commente Nathalie Casas-Dessagne.

[Lire la suite](#)



PROTECTION FONCTIONNELLE



Enseignants menacés : trois graphiques pour comprendre l'explosion des demandes de protection

Collèges et lycées ont rendu ce lundi un hommage aux deux professeurs assassinés lors de deux attaques djihadistes : Dominique Bernard, il y a un an, et Samuel Paty en 2020. Les demandes de protection fonctionnelle des enseignants, elles, ont fortement augmenté ces quatre dernières années. Voici les chiffres communiqués par l'Éducation nationale.

Sommaire

1. Une explosion des demandes en quatre ans,
2. Les enseignants de collège et lycée sont les plus concernés,
3. Des atteintes souvent morales.

[Lire la suite](#)





À l'école, les attentats et les hommages passent, l'insécurité demeure

ENQUÊTE | Si la «protection fonctionnelle» est désormais attribuée quasi automatiquement, en cas de menace envers un enseignant, la sécurisation des établissements, elle, n'a que très peu évolué.

Avis de Libres penseurs de France, ADLPF :

**Article issu du quotidien,
Le Figaro, le 13 octobre 2024**

(...)

À l'instar de professeurs et de chefs d'établissements interrogés par Le Figaro, Jean-Rémi Girard estime que, « le principal changement - et c'est un peu le seul -, c'est la protection fonctionnelle ». Il ajoute que « la sécurisation des établissements scolaires avance très lentement. La ministre s'est félicitée de 400 établissements sécurisés. À ce rythme, il faudrait un siècle et demi pour sécuriser la totalité ».

La protection fonctionnelle, qui donne droit à une prise en charge des frais judiciaires, est devenue quasi automatique en cas de menaces. Témoin à la fois de la peur des personnels et des menaces réelles, le nombre de demandes a bondi de 29 % entre 2022 et 2023 (soit 5 264 demandes), après avoir déjà progressé de 15 % entre 2021 et 2022, selon des données publiées en septembre par la Rue de Grenelle.

Leurs motifs ? Essentiellement des atteintes morales (67,29 %) - qu'il s'agisse de diffamation, de menaces, d'injures publiques ou d'outrages -, mais aussi physiques (7,64 %), et des actes de harcèlement (8,83 %). Dans 72,1 % des cas, ces demandes de protection sont accordées par l'institution. De leur côté, les personnels de l'éducation ont de plus en plus recours aux services d'avocats.

(...)

L'affaire Samuel Paty avait aussi révélé aux yeux du grand public que l'Éducation nationale était la deuxième « grande muette » de France. « Il y a eu un avant et un après. Le "pas de vague" a disparu. C'est une réalité administrative », affirme Didier Georges, au SNPDEN-Unsa, le principal syndicat des personnels de direction. Il estime aussi que le travail interministériel - le partage d'informations entre l'Éducation nationale, la justice et la police - a porté ses fruits. « L'État a progressé dans sa capacité d'action quand il y a menace sur un établissement. Son intervention sur les réseaux sociaux, pour suspendre des comptes relayant des menaces, est beaucoup plus rapide », ajoute-t-il.

(...)

De toute évidence, au lycée Sévigné de Tourcoing, des libertés semblaient s'être installées quant au respect strict de loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux à l'école. Pourtant, nul n'est censé ignorer cette loi, qui plus est depuis la circulaire de Gabriel Attal, qui, en août 2023, est venue préciser l'interdiction de l'abaya dans les établissements scolaires. Fin septembre, le Conseil d'État a d'ailleurs confirmé cette interdiction, en rejetant au fond les requêtes des associations la Voix lycéenne, le Poing levé et Action Droits des musulmans (ADM), ainsi que du syndicat Sud éducation.

(...)

« Les institutions ont pris les choses en main depuis les assassinats de Samuel Paty et de Dominique Bernard. En revanche, les enseignants et personnels de direction ont plus peur que par le passé », constate Didier Georges au SNPDEN-Unsa. En mars 2023, une enquête interne sur la laïcité, menée par son syndicat, relevait « un chiffre très élevé de non-signalements ». Selon elle, presque la moitié des chefs

d'établissement ne signalent pas les problèmes rencontrés en sorties scolaires, et 71 % les refus de participer à un cours de sport. « Une forme d'autocensure invisible », observe Didier Georges, qui évoque par ailleurs la progression des contestations d'enseignement au nom d'une « vérité religieuse ». « Certains profs expliquent qu'ils n'abordent plus la théorie de l'évolution en SVT. La pédagogie ne marche pas face à des convictions religieuses », résume-t-il.

Dans ce contexte, quelle valeur donner aux chiffres des atteintes à la laïcité, publiés régulièrement par l'Éducation nationale ? Dans une interview à La Tribune, le 13 octobre, la ministre de l'Éducation parle d'une baisse « très nette », avec 110 atteintes recensées en septembre 2024, contre 838 en septembre 2023. Mais cette explosion avait fait suite à la circulaire de Gabriel Attal interdisant l'abaya et aux pressions de l'institution visant à la faire respecter. Si les chiffres se font l'écho des actualités politiques et sociétales, ils ont tendance à décliner quand les projecteurs se portent ailleurs. Le « pas de vague » a laissé des traces.

[Lire la suite](#)



RELIGION & LAÏCITÉ



La relation entre religions et laïcités en débat à l'Université de Corse

Quid de la laïcité dans la société française, corse et internationale en 2024, presque 120 ans après la loi française de séparation des Églises et de l'État ? C'était, en substance, le cœur du débat qui s'est déroulé ce mercredi 9 octobre à Corte entre responsables religieux et maçonnique.

Sommaire

1. Renforcer la laïcité sans la changer,
2. Une laïcité "à la corse".

[Lire la suite](#)



SPORT & LAÏCITÉ



Sport et Laïcité

Banyuls-sur-mer 18 octobre 2024. Conférence de Georges Bringuier, organisée par l'association Culture & Patrimoine en Côte Vermeille.

[Voir la vidéo](#)



Pour toute information supplémentaire le site de l'ADFP



Réalisé avec Scoop.it